



Conseil de sécurité

Distr. générale
25 mars 2019
Français
Original : anglais

Exposé succinct du Secrétaire général sur les questions dont le Conseil de sécurité est saisi et sur l'état d'avancement de leur examen

Additif

En application de l'article 11 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, et conformément à la note du Président en date du 30 août 2017 ([S/2017/507](#)), le Secrétaire général présente l'exposé succinct ci-après.

La liste complète des questions dont le Conseil était saisi au 2 mars 2019 figure dans le document [S/2019/10/Add.9](#).

Le présent additif donne la liste des questions sur lesquelles le Conseil s'est prononcé au cours de la semaine qui s'est achevée le 23 mars 2019. Les dates indiquées pour chaque question sont celles de la première et de la plus récente des séances que le Conseil y a consacrées.

La situation concernant la République démocratique du Congo (29 mai 1997 ; 18 mars 2019)

8486^e séance, tenue le 18 mars 2019.

Non-prolifération des armes de destruction massive (22 avril 2004 ; 19 mars 2019)

8487^e séance, tenue le 19 mars 2019.

La situation en Libye (22 février 2011 ; 20 mars 2019)

8488^e séance, tenue le 20 mars 2019.

